



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une première étude sur l'ensemble du bassin versant du lac Memphrémagog complétée

Magog, le 22 septembre 2009 – Une étude de modélisation commandée par la MRC de Memphrémagog, dans le cadre des travaux du comité Québec/Vermont, a permis de dresser un portrait du phosphore dans le bassin versant du lac Memphrémagog et d'identifier les parties du territoire contribuant à la dégradation de l'eau du lac.

En effet, au cours des dernières années, les différents inventaires réalisés, tout comme les récents épisodes de floraison de cyanobactéries, ont démontré que des apports excessifs de nutriments affectent la santé du lac. Consciente de l'importance de ce plan d'eau pour la région, la MRC a donc mandaté SMI Aménatech inc. pour identifier la provenance du phosphore, un des contaminants en cause.

Des résultats attendus

À l'échelle du bassin versant, les territoires québécois et américain contribuent dans une même proportion aux apports en phosphore. Effectivement, les résultats indiquent que près de 70 % du phosphore proviendrait du territoire américain et 30 % du territoire québécois à cause, principalement, du fait que 71 % du bassin versant se trouve au Vermont et 29 % au Québec.

Les secteurs développés, les terres en culture et les zones résidentielles situées aux abords des lacs et cours d'eau représentent les sources les plus importantes d'apports en nutriments. À titre d'exemple, les secteurs occupés par les villes de Newport et de Magog, localisées toutes deux en bordure du lac, ainsi que les terres en culture, les prairies et les pâturages présents le long de la rivière Black au Vermont exportent une quantité importante de phosphore vers le lac. L'étude a aussi confirmé que la proportion des apports de phosphore associés aux activités humaines n'était pas négligeable.

Des limites à considérer

La modélisation donne des indications sur les quantités de phosphore provenant du territoire et les concentrations présentes dans le lac. Il ne s'agit cependant pas de données mesurées et réelles. Il faut donc éviter de considérer de façon absolue les quantités et les concentrations obtenues. De plus, pour ce qui est des valeurs de concentrations dans le lac, les résultats sont sujets à plusieurs biais, notamment en raison du manque de données

de chaque côté de la frontière permettant de caractériser la dynamique du lac Memphrémagog, entre autres sa capacité d'évacuation naturelle des apports de phosphore toujours présents dans la nature.

Les collaborateurs au projet

L'étude s'inscrit dans le cadre des travaux du Comité directeur Québec-Vermont. La MRC a initié ce projet en formant un comité de suivi composé des membres suivants :

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Vermont Agency of Natural Resources
- COGESAF
- Memphrémagog Conservation inc.

La participation, à titre de conseiller scientifique, de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement a aussi permis de bonifier la méthode utilisée.

Un pas de plus vers les solutions

En ciblant des secteurs prioritaires d'intervention, il sera possible de diminuer les apports de phosphore dans le lac tout en n'intervenant que sur les parties névralgiques du territoire. La diminution des concentrations de phosphore dans le lac nécessitera une action concertée de tous les gestionnaires du bassin versant appuyée par l'ensemble des utilisateurs. Tout en reconnaissant les limites de la modélisation, les résultats obtenus constituent néanmoins un outil de plus à la discussion et à la prise de décision, tant au niveau municipal que dans le cadre des activités du Comité directeur Québec/Vermont.

- 30 -

Information :

Christine Labelle
Directrice de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819-843-9292, poste 35

Mélanie Desautels
Chargée de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819-843-9292, poste 28

Note aux médias : un sommaire exécutif du projet est disponible sur demande.